



QUELQUES EXEMPLES DE PROJETS FINANCÉS

PROPRIÉTAIRE OCCUPANT

23310 €
DE SUBVENTIONS

Amélioration thermique d'une maison

Travaux : isolation planchers bas et remplacement du système de chauffage

Montant des travaux : 35 680,84 €

PROPRIÉTAIRE OCCUPANT

Adaptation d'une salle de bains pour personne à mobilité réduite

Travaux : Création d'une douche à l'italienne et installation d'une vasque suspendue en lieu et place d'une baignoire et d'un lavabo

Montant des travaux : 10 948,30 €

9 173 €
DE SUBVENTIONS

PROPRIÉTAIRE BAILLEUR

Rénovation d'un logement locatif

Travaux : Rénovation complète d'un logement vacant très dégradé - Logement à loyer modéré

Montant des travaux : 83 392 € HT

53 500 €
DE SUBVENTIONS

PROPRIÉTAIRE BAILLEUR

Travaux d'économie d'énergie dans un logement locatif à loyer modéré

Travaux : Isolation des murs et plafonds, remplacement des menuiseries extérieures, installation d'une pompe à chaleur

Montant des travaux : 40 373 € HT

18 667 €
DE SUBVENTIONS

D'INFOS SUR L'OPAH

Scannez le QR code
ou rendez-vous sur www.grandpontarlier.fr
ou www.solihha-25-21-90.fr



PERMANENCES GRATUITES ET SANS RENDEZ-VOUS RENCONTREZ UN(E) CONSEILLER(E)

SIÈGE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU GRAND PONTARLIER

- 22 rue Pierre Déchanet à Pontarlier
- Tous les 1^{er} mardis du mois de 14h à 18h
- Tous les 3^e vendredis du mois de 14h à 17h



RENSEIGNEMENTS CONTACTEZ-NOUS

PAR COURRIER (coupon réponse ci-contre)

- SOLiHA Doubs, Côte d'Or & Territoire de Belfort
30 rue du Caporal Peugeot - 25000 BESANÇON

PAR TÉLÉPHONE

- 03 81 81 23 33 du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30

PAR EMAIL

- opah.ccgp@solihha.fr



ASSISTEZ À LA RÉUNION PUBLIQUE

Le mardi 7 novembre 2023 à 18h30
Salle Morand - 6 rue Morand - Pontarlier



OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT



LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU
GRAND PONTARLIER
VOUS AIDE
À RÉNOVER



AIDES FINANCIÈRES



CONSEILS TECHNIQUES



ASSISTANCE ADMINISTRATIVE

RÈGLEMENT GÉNÉRAL SUR LA PROTECTION DES DONNÉES (RGPD)

Les informations recueillies vous concernant font l'objet d'un traitement destiné à SOLiHA Doubs, Côte d'Or et Territoire de Belfort - mission pour le OPAH Communauté de Communes du Grand Pontarlier. En répondant SOLiHA vous acceptez notre Politique de confidentialité pour traiter vos données. Les destinataires de ces données sont l'Etat et le Département du Doubs. La durée de conservation des données est de 10 ans. Vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement de celles-ci ou une limitation du traitement. Vous pouvez vous opposer au traitement des données vous concernant et disposez du droit de retirer votre consentement à tout moment en vous adressant à SOLiHA. Vous avez la possibilité d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle.



LE MOT DU PRÉSIDENT

L'Habitat est un atout essentiel du cadre de vie, il garantit sécurité et confort à ses occupants et représente un élément majeur dans l'aménagement de notre territoire. C'est pourquoi, les élus de la Communauté de Communes du Grand Pontarlier ont décidé d'engager une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH), dans l'objectif de vous accompagner dans vos projets de rénovation et de mise aux normes de vos logements.

A travers ce dispositif, vous bénéficierez d'informations, de conseils et d'assistance (technique et financière) personnalisés dans l'élaboration et la mise en oeuvre de votre projet auprès de notre opérateur SOLIHA Doubs, Côte d'Or & Territoire de Belfort, en charge d'animer cette OPAH.

Les élus communautaires et moi-même, nous engageons à faire de ce programme une réussite afin de répondre à vos besoins, et que nous puissions, ensemble, améliorer notre cadre de vie.

Patrick Genre

Président de la Communauté de Communes du Grand Pontarlier

L'OPAH UN APPUI PERSONNALISÉ POUR VOTRE RÉNOVATION

L'opération engagée jusqu'à l'automne 2026 peut vous faire bénéficier **gratuitement et sans engagement** :



d'informations sur le dispositif d'OPAH et l'ensemble des aides financières existantes



d'un accompagnement sur le plan technique : visite conseil sur place, diagnostics techniques et thermiques...



de l'établissement d'un plan de financement prévisionnel personnalisé



d'un accompagnement dans les démarches administratives, constitution et suivi des dossiers de subventions jusqu'à leur versement

PROFITEZ DE CONDITIONS FINANCIÈRES AVANTAGEUSES POUR RÉALISER VOS PROJETS !

Plus de 2 500 000 € de crédits réservés

(sous conditions)

- de l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah)
- de la Communauté de Communes du Grand Pontarlier
- du Département du Doubs
- d'autres organismes selon les projets (Caisse de retraites, mutuelles)
- de Provicis

SAISISSEZ CETTE OPPORTUNITÉ, VOTRE PROJET C'EST MAINTENANT

Communes concernées :

Chaffois, La Cluse et Mijoux, Dommartin, Doubs, Les Granges-Narboz, Houtaud, Pontarlier, Sainte Colombe, Les Verrières de Joux et Vuillecin.

LES BÉNÉFICIAIRES

- les propriétaires qui occupent leur logement à titre de résidence principale,
- les propriétaires de logements locatifs occupés ou vacants,
- les syndicats de copropriétés (professionnels ou bénévoles).

LES PROJETS FINANCÉS :



Rénovation énergétique



Maitien à domicile



Rénovation habitat indigne et dégradé



Location logements à loyers modérés



Principales conditions pour bénéficier de l'OPAH :

- Conditions de ressources à respecter pour les propriétaires occupants : Plusieurs barèmes existent. Prenez contact avec SOLIHA ;
- Les logements éligibles aux subventions avec travaux doivent être construits depuis plus de 15 ans ;
- Les travaux ne doivent pas commencer avant autorisation des financeurs ;
- Les travaux subventionnés doivent être réalisés par des professionnels du bâtiment labellisés Reconnu Garant de l'Environnement (RGE) dans certains cas ;
- Pour les propriétaires bailleurs : Pas de conditions de ressources à respecter pour bénéficier des aides. Engagement de plafonnement de loyer (plusieurs choix possibles) sous réserve de conditions de ressources du locataire.

PROFITEZ D'UN ACCOMPAGNEMENT ADMINISTRATIF, TECHNIQUE ET FINANCIER !

Soliha vous assiste en :

Propriétaire occupant ou bailleur

- > Vous informant sur le dispositif d'OPAH et l'ensemble des aides existantes ;
- > Vérifiant votre éligibilité et celle de votre projet aux conditions de l'OPAH ;
- > Réalisant une visite-conseil sur place de votre logement ou de votre immeuble ;
- > Vous délivrant des conseils afin de définir les travaux à réaliser ;
- > Elaborant des diagnostics techniques et thermiques ;
- > Estimant des aides financières mobilisables ;
- > Réalisant un plan de financement personnalisé comprenant l'ensemble des aides pouvant être octroyées (Etat, Anah, Département, CCGP, Caisse de retraites, CEE, caisse d'avance...);
- > Vous assistant dans le montage des dossiers de demande de subventions (hors copropriété) ;
- > Vous accompagnant pendant la réalisation des travaux ;
- > Assurant un suivi personnalisé de votre dossier jusqu'au versement des subventions.

Syndicat de copropriété

- > Vous assistant de manière spécifique au cas par cas.

Partenaires de l'opération :

